

COMMUNIQUE DE PRESSE

L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD

Siège social : Rue Elfouledh, 2013 Z.I. Ben Arous.

La Société « L'Accumulateur Tunisien Assad », informe ses actionnaires, que son Conseil d'Administration s'est réuni le Mardi 15 Septembre 2015, pour passer en revue l'activité de la société relative au 1^{er} Semestre 2015 et arrêter les états financiers y afférents.

Le Conseil s'est penché sur l'évolution de l'activité de la société au cours du premier semestre 2015. Il a noté avec satisfaction la croissance significative du chiffre d'affaires semestriel atteignant les 33 272 217 dinars, affichant ainsi un taux de croissance de +19,2% par rapport aux réalisations de la même période en 2014. Cette augmentation du chiffre d'affaires est due principalement à la forte croissance des ventes à l'export (+30,9%) et dans une moindre mesure à celles sur le marché local (+2%).

Le Conseil a également constaté que malgré les bonnes performances commerciales de la société, l'activité a généré un résultat net en forte baisse par rapport au semestre précédent passant de 3 006 298 DT au 30 juin 2014 à 180 364 DT. Cette baisse des résultats est due principalement à la hausse excessive du prix des batteries usagées. Ce mouvement vers la hausse des prix d'achat de batteries usagées qui a commencé depuis le 4^{ème} trimestre 2014, continue à peser sur les résultats de la société. La collecte et la revente des vieilles batteries restent en effet dominées par les ferrailleurs.

Après analyse des facteurs conjoncturels et exceptionnels qui ont eu un impact négatif sur la rentabilité de la société, le Conseil s'est penché sur le plan d'actions mis en place par le management pour faire face à cette situation :

- Des démarches ont été entreprises auprès des autorités compétentes (Ministère de l'environnement et ANGED) quant à l'application du décret n°2005/3395 du 26 décembre 2005 relatif à la collecte des batteries usagées (pour le respect de la réglementation en vigueur) ;
- Importation des vieilles batteries, ce qui va permettre la réduction de la dépendance de la société vis-à-vis des ferrailleurs locaux et la baisse du coût d'approvisionnement en plomb ;

- La mise en place d'un ensemble de mesures visant l'optimisation des coûts des différents facteurs de production.

Par ailleurs, Le Conseil a noté avec satisfaction l'avancement du programme d'internationalisation de la Société, qui a vu notamment :

- L'accélération de la création d'une filiale au Maroc (Assad Batteries Maroc) : le terrain sur lequel sera édifiée une unité moderne de production de 300 000 batteries par an a été acquis dans la zone industrielle Jorf Lasfar à El Jadida (110 km à l'Est de Casablanca). L'entrée en production de cette unité est prévue pour le 2^{ème} trimestre 2016 ;
- L'entrée en activité de « Batterie Assad Côte d'Ivoire », filiale commerciale du Groupe en Afrique subsaharienne. Elle constituera la porte d'entrée sur l'important marché des pays de la CEDEAO ;
- La création d'une filiale commerciale en Italie est en cours, elle a pour objectif le renforcement de la présence de la Société en Europe, en intégrant des niveaux avancés dans la chaîne de distribution, l'augmentation des ventes sous les propres marques de Assad et l'amélioration des marges.

Ce programme d'internationalisation, principal relai de croissance du Groupe, contribuera d'une manière significative à l'amélioration de la rentabilité.

* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.